



Ballots

BULLETIN MUNICIPAL



Janvier 2022

Le mot du Maire

Chères Balloçaises, Chers Balloçais,

Madame, Monsieur,

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonheur dans vos projets personnels et professionnels ainsi qu'une bonne santé.

Nous souhaitons que 2021 soit meilleure sur le plan sanitaire que ne l'avait été 2020. Ce ne fut malheureusement pas le cas.

Mais soyons optimistes et continuons d'avoir de l'ambition, d'embellir et d'enrichir notre commune en attendant le retour à une vie « normale ».

Afin que vous continuiez à apprécier les bons moments que nous partageons en vivant à Ballots, je vais vous présenter quelques projets en cours.

Grâce à un budget maîtrisé et à la volonté d'améliorer la qualité de nos services publics, nous avons pu bénéficier d'aides de l'Etat, avec le plan de relance.

Ainsi, à la suite de l'obtention en 2021 de subvention, nous avons intégré des outils numériques (vidéo projecteur, tablette et ordinateur portable) pour l'ensemble des classes de nos deux écoles.

Concernant l'école Alphonse Lefizellier, nous avons mis en œuvre une étude de rénovation. Ces travaux permettront d'améliorer la vie dans ce lieu tout en réduisant les consommations d'énergie entre autres. La participation de tous sera sollicitée au travers d'une étude qui va démarrer prochainement. En attendant, l'ensemble des classes a déjà été pourvu de capteurs CO2.

Des travaux pour notre théâtre sont également en cours. La réparation de la toiture va bientôt commencer et sera suivie par la rénovation des coulisses et de l'entrée pour le public.

La participation de nombreux jeunes à la réflexion sur le projet d'un city stade en mai dernier a été suivi d'un travail en commissions. Le projet se concrétisera dès le printemps avec l'installation du city stade près de l'école Alphonse Lefizellier.

Après ces deux années de Covid, je tiens à remercier celles et ceux qui nous ont aidé à surmonter cette pandémie : nos équipes enseignantes et encadrantes ainsi que nos agents territoriaux spécialisés des classes maternelles des deux écoles qui ont permis de les maintenir ouvertes pour accueillir nos enfants. Mais aussi l'ensemble du personnel communal, des bénévoles et des professionnels de santé qui ont œuvré auprès des Balloçaises et des Balloçais chaque jour.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier Madame Blangonet qui a pris sa retraite après 30 ans d'exercice dans notre commune.

N'hésitez pas à solliciter la municipalité ainsi que nos agents communaux pour vos différentes demandes et interrogations. Nous restons à votre disposition.

Je vous souhaite une très belle année 2022 à vous, votre famille et vos proches.

Bonne lecture.

*Prenez soin de vous
François Quargnul*

François QUARGNUL

Maire



Le mot de la Sénatrice

Tous passeurs...



Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, s'en est allé. Inhumé au Mont-Valérien, dans la crypte du mémorial de la France combattante, le 11 novembre dernier, il écrivait, fin 2020 : « *Quand le dernier d'entre nous sera mort, la flamme s'éteindra. Mais il restera toujours des braises. Et il faut aujourd'hui en France des braises ardentes* ». Hubert Germain n'a cessé toute sa vie de témoigner de son amour pour sa patrie. À nous d'entretenir désormais sa mémoire, comme celle de tous les combattants, d'hier et d'aujourd'hui, qui ont défendu, certains au sacrifice de leur vie, l'honneur de la France.

Passeur de la mémoire au souvenir, passeur du souvenir à l'Histoire.

Thomas Pesquet, notre talentueux spationaute, vient de passer six mois en orbite dans la Station spatiale internationale. Ambassadeur de la FAO, organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'astronaute montre son engagement pour l'environnement. Il a offert à des millions de personnes des clichés de la Terre vue de l'espace. Ses incroyables photographies nous montre la beauté de nos territoires et aussi sa fragilité.

Passeur d'images, passeur de vérité, la planète est belle, protégeons-la !

La Cop26 vient de se terminer à Glasgow et, face aux défis climatiques, c'est un sentiment de déception pour beaucoup d'observateurs. Et pourtant, des pays représentant plus de 90% de l'économie mondiale s'engagent pour la neutralité carbone, et notamment la diminution du recours au charbon. Si tous les dirigeants ont une responsabilité, n'oublions pas le rôle de chacun en tant que consommateur. Nos modes de vie ont un impact et la leçon à tirer de ces rendez-vous internationaux nous renvoie vers notre responsabilité individuelle.

Passeurs de messages, passeurs de convictions, tous unis et vigilants !

Depuis quelques mois, nous vivons au rythme de la pandémie de Covid-19. Les chiffres, les courbes, les annonces constituent la boussole de notre quotidien. Nous ne pouvons cependant réduire nos pensées et nos vies à la seule crise sanitaire. Nous devons résister et agir. Résister au présent, agir pour l'avenir. Nous avons appris sur nous-mêmes, sur nos capacités, individuelles et collectives, de résilience. Nous avons admis que des choix seront nécessaires, notamment sur l'impérieuse nécessité d'investir massivement pour notre système de santé. Nous avons compris combien les soignants et les acteurs du médico-social ont besoin d'une vraie reconnaissance, qui passe par la revalorisation de leurs salaires certes, mais plus encore, par un meilleur cadre d'exercice et par un mieux-être au travail.

Passeurs de reconnaissance, passeurs d'exigence.

Nous sommes, toutes et tous, des passeurs, passeurs de témoin, passeurs de témoignages. De génération en génération, nous transmettons des valeurs d'éducation, de courage et d'effort. Rien n'est plus fort que la chaîne des transmissions. Je ne doute pas de la capacité de chacun d'entre nous à partager, pour imaginer, pour protéger et pour construire le monde de demain.

Passeurs de vœux, passeurs d'espoir.

Bonne année à vous !

Elisabeth DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne
Conseillère Départementale

SOMMAIRE



⇒ Mot du maire	page 1
⇒ Mot de la sénatrice	page 2
⇒ Vœux du Conseil Municipal	page 4
⇒ Action sociale	pages 5 et 6
⇒ Finances	page 7
⇒ Voirie	page 8
⇒ Communication	pages 9, 10 et 11
⇒ Culture	pages 12, 13 et 14
⇒ Portrait d'une entreprise	pages 15 et 16
⇒ Balayage mécanique	page 17
⇒ Etat-Civil / élections	page 18
⇒ Services administratifs	page 19
⇒ Permanences / recensement / bruit de voisinage	page 20
⇒ Infos pratiques	page 21 et 22
⇒ Tarifs 2022	pages 23 et 24
⇒ Liste des associations	page 25
⇒ Les acteurs économiques	page 26
⇒ Vie scolaire	
* Ecole Alphonse Lefizellier	pages 27 et 28
* Ecole Saint Antoine	pages 29 et 30
⇒ Collecte des déchets	page 31
⇒ Propreté de la commune	page 32
⇒ Informations utiles	page 33
⇒ Infos énergie	page 34
⇒ Poste climatique	page 35
⇒ La Gendarmerie	page 36
⇒ Le Bassin de l'Oudon	page 37
⇒ Polleniz	page 38

Vœux du Conseil Municipal

**Bonne
Année
à tous ...**

**... et
surtout
Bonne
Santé !!**



**Prenez soin
de vous et
de vos
proches.**

**Que 2022
vous soit
heureuse.**

Action sociale et services à la population

Les Enfants

Les effectifs d'enfants scolarisés sur notre commune sont en baisse de 8% en lien avec l'évolution démographique. Cependant la constance du nombre d'enfants au sein de l'école publique Lefizellier permet le maintien de 5 classes. Une étude de faisabilité est en cours afin de réfléchir aux locaux vieillissants et très énergivores sur cet établissement.

Au sein de l'école St Antoine, nous avons le plaisir d'accueillir Mme GASCHOT, nouvelle directrice.

195 enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2021 :

École LEFIZELLIER
120 enfants

École ST ANTOINE
75 enfants

Restauration scolaire

15 151 repas servis
Remontée de la
fréquentation

ALSH site BALLOTS / CIAS

108 enfants différents
dont 64 de Ballots
19 504 h d'animation les
mercredis et les vacances

Accueil périscolaire

143 enfants
10 575 h d'accueil
Le site de Récréamôm
confirme son attractivité
pour les familles



La municipalité s'est efforcée à adapter les services de garde et restauration pendant ces périodes de crise sanitaire, en évoluant suivant les protocoles. Nous pouvons remercier l'équipe d'animateurs et d'encadrants pour leur adaptation à la gestion quotidienne des temps périscolaires permettant de garantir le maintien de ses services.

Concernant l'organisation de la restauration scolaire au sein de la salle à l'EHPAD, une réflexion va être menée afin d'améliorer ce temps d'accueil du midi. Plusieurs pistes sont à expertiser : meilleure isolation phonique des locaux, services en 2 temps...

Les Jeunes

Malgré le contexte sanitaire, nous nous sommes efforcés de maintenir les activités participatives des jeunes (dans le cadre du dispositif argent de poche) pour améliorer le cadre de vie sur notre commune.

Ainsi 14 jeunes ont répondu présents :

*Au printemps et en été, peinture, lasure, nettoyage.

*à l'automne, remettre du sable au cimetière après les travaux des allées et créer des sapins de Noël en palettes afin d'agrémenter les décorations de fêtes de fin d'année.

Merci pour leur implication ainsi qu'aux agents qui les encadrent



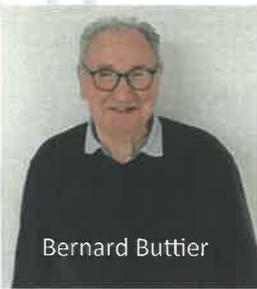
Les Aînés

3 309 repas ont été distribués pour 26 bénéficiaires par l'équipe de bénévoles de BALLOTS en 2021.

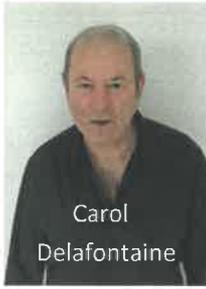
Le portage à domicile est géré par le CIAS mais rappelons que ce service est permis par des bénévoles que nous vous présentons ci-dessous. Tous nos remerciements pour ces habitants qui donnent de leur temps personnel pour favoriser le maintien à domicile. Le portage de repas chaud n'existe pas sur toutes les communes et c'est un atout pour nos aînés.



Claude Bourgeolet



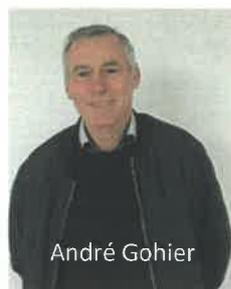
Bernard Buttier



Carol
Delafontaine



Alain Dersoir



André Gohier



Jean-Baptiste
Guédon



Gérard Guimard



Christiane Jeudy



Henri Morlier



Christian Portier



Claude Serveau

Le repas annuel des aînés a pu être organisé juste avant les nouvelles restrictions sanitaires.

73 personnes étaient présentes et ont pu passer un bon moment avec l'animateur de Pascal Pertron



Logement

*Un projet de construction de 6 à 8 nouveaux logements est envisagé route de Laubrières au niveau du terrain jouxtant l'EHPAD de la Closeraie. En collaboration avec Mayenne Habitat, les travaux devraient débuter en 2022 pour une mise en service en 2023. Ce nouveau projet de constructions s'inscrit avec les objectifs suivants :

- limiter la consommation foncière en valorisant les espaces disponibles en centre bourg
- favoriser la mixité sociale et offrir un accueil près des services de l'EHPAD
- répondre à une demande toujours soutenue sur notre commune en terme de locatif

*Un nouveau service a été mis en place par la communauté de communes afin d'accompagner les habitants pour leurs travaux visant l'amélioration énergétique des logements (propriétaires occupants et bailleurs).

Vous pouvez ainsi être accompagnés dans vos démarches allant du conseil sur le type de travaux adaptés à votre logement jusqu'au financements et aides possibles. N'hésitez pas à prendre RDV au 06.71.04.04.00



Je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année. Que nous puissions tous ensemble retrouver une vie moins compliquée, des moments de partage et convivialité qui sont le socle de notre société.

Maxime CHAUVIN

Adjoint aux affaires sociales,
économiques et services à la
population

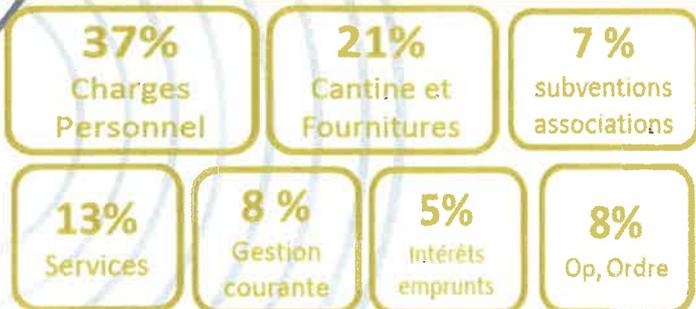
Zoom budget 2021



Budget de Fonctionnement

Dépenses : 841 K€

Recettes : 1 250 K€



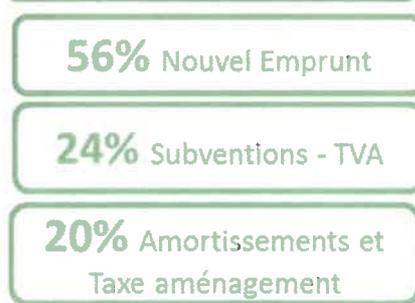
Le résultat du budget de fonctionnement de 409 K€ permet le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 128 K€ ainsi que les investissements de 279 K€ réalisés sur l'exercice. Ces derniers sont financés en partie par 67 K€ de subvention soit 24% et d'un emprunt de 200 K€.

En 2021, le résultat global de 355 K€ viendra financer les nouveaux investissements des prochaines années en vue d'améliorer le cadre de vie et la qualité des services proposés aux habitants.

Budget d'Investissement

Dépenses : 411 K€

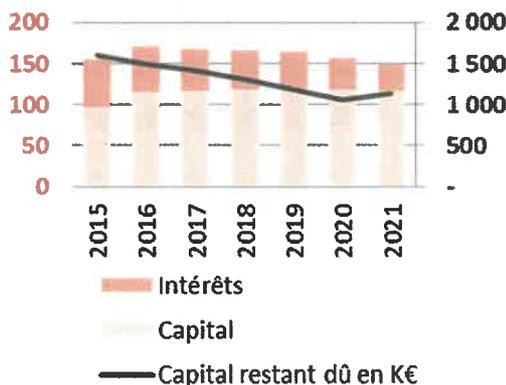
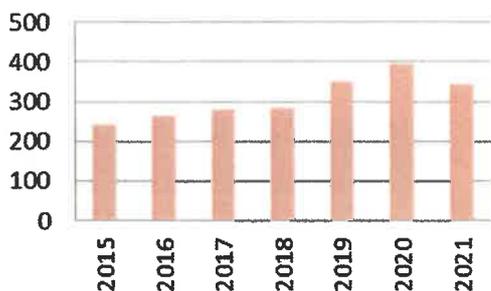
Recettes : 357 K€



Ratios sur 7 ans

CAF nette de remboursements d'emprunts en K€

Retour au niveau de 2019, la variation provient d'une part de l'augmentation des prix des repas de la cantine et par une hausse des travaux d'entretien et réparation.



Evolution dette financière en K€

Les échéances d'emprunts restent stables. Le nouvel emprunt de 200 K€ va engendrer une hausse de 13 K€ pour revenir en 2022 au niveau de 2019.

CHIFFRES CLES

1 607 K€
BUDGET COMMUNAL

1 191 K€
TRESORERIE COMMUNALE

1 135 K€
CAPITAL RESTANT

À rembourser au 31/12/2021

2,4 ANNEES
DUREE DE DESENETTEMENT COMMUNAL

Moyenne de la strate 3,5

342 K€
CAPACITE AUTO-FINANCEMENT CAF Nette



Alexia DALIFARD

Adjointe aux finances

Un chemin piétonnier bien éclairé

Aménagé en 2020, ce petit chemin qui relie le parking de la salle des fêtes et le lotissement de la Barrière vient de s'équiper de plots lumineux pour un coût de 5200 € HT.

Un dernier aménagement qui permet ainsi aux piétons de l'emprunter en toute sécurité de jour comme de nuit.



Cimetière: un nouveau portail à vantaux

Le cimetière a fait l'objet d'un chantier important cet automne. Pour parfaire l'ensemble, un portail à l'entrée réservé au passage des personnes à mobilité réduite vient d'être installé par les agents communaux. La fourniture du portail est de 1 200 € TTC.



Projets 2022

Le théâtre fait l'objet d'une étude pour rénover la salle d'accueil du public contiguë à la salle consacrée aux représentations. Au programme : réaménagement complet des 90 m2 pour offrir un espace fonctionnel et convivial ainsi que des travaux d'isolation. Un chantier important qui devrait débiter au cours du premier trimestre qui sera précédé par la réfection à la toiture.

City Stade pour le printemps !

Après une consultation des jeunes en mai, trois commissions de travail en automne, le choix d'implantation du lieu ainsi que la sélection du constructeur ont été entérinées lors de la séance du conseil municipal du 13 janvier.

La société SDU (sport et développement urbain) installera notre city stade, au cœur du village, à la place du terrain de tennis, au courant du printemps. Le coût de la structure city stade est de 57 500 €. La municipalité entend bien solliciter les jeunes à nouveau afin de doter cet équipement d'un règlement élaboré avec eux même si sa vocation intergénérationnelle fait partie des enjeux de cette structure sportive et conviviale.

Rappel entretien

Nous souhaitons vous rappeler que l'entretien et l'évacuation des déchets de taille de haies privées situées en limite du domaine public communal sont à la charge du propriétaire ou de l'exploitant.

La Communauté de Communes du Pays de Craon a donné la consigne aux entreprises réalisant les travaux de fossés et talus sur les voies communales et chemins ruraux hors agglomération de ne pas broyer les fossés lorsque la présence de déchets végétaux issus de taille privée est constatée dans les fossés.



De même, il faut continuer d'entretenir régulièrement les haies ou les arbres afin de dégager les lignes téléphoniques pour la fibre notamment. Il en est de même pour tous les arbres en bordure de route afin de ne pas gêner le passage des véhicules (cars, camions, engins agricoles...)

Christel JEGU

Adjoint à l'aménagement urbain
et aux bâtiments

Communication

2021 : retour de quelques événements mais sous haute protection

Encore une année en mode COVID! Relations plus que jamais virtuelles, rencontres sous haute protection du masque, du gel et du passe, certes nous commençons à nous adapter mais on est en droit d'espérer de vivre la dernière saison de cette saga catastrophe! Un petit rappel des événements majeurs 2021, publiés sur Facebook, juste pour nous reconforter en affirmant, preuves à l'appui, qu'elle fut moins ratée que 2020 !

Janvier : vœux du maire enregistrés mais avec son et image grâce à "YouTube"

Février : un épisode neigeux a transformé la grisaille hivernale en féerie l'espace de quelques jours.

Les enfants ont apprécié, les agents ont géré.

Mars: le parc des loisirs reprend des couleurs et retrouve ses pêcheurs.



Avril: Les solognots réinvestissent les prairies balloçaises pour l'opération éco-pâturage.



Les lotissements accueillent les jeux



Mai: Le village accueille le mercredi 19 une étape de l'avant-première des Boucles de La Mayenne disputée par des collégiens.

Le samedi 22: rencontre avec les jeunes autour du projet de city stade.



Le dimanche 30: bienvenue à la 46^{ème} édition des Boucles de La Mayenne, première grande manifestation sportive et populaire depuis de longs mois...

Juin: L'Annexe rouvre le bar tabac du village qui nous manquait tant.



Le jeudi 17, Ballots, officiellement Terre de Jeux 2024.

Elections régionales et départementales, masque et gel s'invitent dans le déroulement des scrutins.

Le Comité des Fêtes élit son nouveau président : Michel Chauvin succède ainsi à Fernand Jeudy.

Juillet: les écoliers sont en vacances, les adultes profitent des longues soirées bien arrosées par la pluie résolument présente au grand dam de tous et en particulier des agriculteurs qui ont bien du mal à moissonner.



Le cheval C'Ballots trône enfin place du Commerce

Août: pas d'éclaircie météorologique en vue sauf en toute fin de mois juste pour ne pas gâcher la fête car elle a bien lieu la 59^{ème} assemblée communale. Comme un petit air d'avant mais toujours masqué bien entendu.



Septembre: les travaux du cimetière démarrent. Visite du technicien ONF dans notre belle forêt.

"La ch'tite Baraque" s'installe à l'angle de la rue de Paris et de la rue de la Closeraie, bon appétit aux gourmands !

Le vendredi 17, première réunion autour du projet Terre de Jeux 2024 avec les acteurs de la commune*.

* Pour se déployer efficacement, le projet Terre de Jeux 2024 doit embarquer tous les acteurs de la commune, toutes les énergies du village. Au regard des conditions sanitaires toujours incertaines, la municipalité préfère donc attendre des jours meilleurs pour relancer l'opération avec vous.



Octobre: le terrain de foot équipé d'un éclairage performant.

Les travaux du cimetière livrés juste avant la Toussaint, merci à la météo. Le vendredi 15 : "L'Histoire de Clara" un spectacle inscrit dans la saison culturelle du pays de Craon investit le complexe sportif.

Dans la nuit du 20 au 21, la tempête Aurore plie méchamment les arbres, certains ne résistent pas aux assauts et jonchent la chaussée aux abords de la forêt.

Novembre:



le repas des Aînés a lieu, le samedi 6, animation garantie grâce au talent de l'animateur Pascal Pertron.



Le cimetière réaménagé pour la Toussaint



Le cheval C'ballots prend ses habits lumière, il devient véritable sculpture de cristal. (photo page de couverture).

Décembre: On n'y croyait plus! Mais c'était mal connaître la détermination de certains qui ont su apprivoiser les contraintes : port du masque plus passe sanitaire pour les dégustations. Grâce à eux, on a profité, le samedi 11, d'une ambiance festive gourmande et conviviale. Une semaine avant, les jeunes d'argent de poche ont déployé les branches de leurs beaux sapins en bois recyclé en face des commerces. L'église, la mairie et les rues du village ont également eu le droit aux illuminations.



Evelyne CLAERBOUT

Adjointe à la vie associative
et à la communication

Bibliothèque: 6 bénévoles au service de la lecture

Se mettre à la lecture pourrait être une résolution de ce début d'année aussi saine que facile à tenir.

Rendez-vous à la bibliothèque, installée dans le giron de la mairie, où pour emprunter un document, il suffit de s'inscrire. Eh oui c'est complètement gratuit !!

"Aujourd'hui, nous ouvrons trois créneaux hebdomadaires* au public. Malheureusement celui du mardi risque d'être suspendu faute de visiteurs" regrette, Michèle Bourgeolet, la responsable de l'équipe des 6 bénévoles qui se relaient pour faire vivre cet espace de vie culturelle. "A ce propos, je souhaite remercier très chaleureusement notre septième bénévole, Jeanne-Marie Megnegneau qui a œuvré parmi nous depuis 2003." Intégrée dans le réseau de lecture publique de la communauté de communes, la bibliothèque profite ainsi d'un fonds dynamique : "nous disposons d'un fonds de près de 3 200 documents que je m'efforce de faire vivre en remplaçant 150 livres avec ceux du réseau trois fois par an. De plus, nous achetons 2 fois par an de nouveaux ouvrages fin mars et lors de la rentrée littéraire."



Michèle Bourgeolet



Marie-Jeanne Chauvin



Thérèse Dersoir



Laurence Doublé



François Rivière



Denise Serveau

Albums, BD, romans...

Ici la lecture se la joue vraiment intergénérationnelle : "pour les plus petits des albums; pour les enfants des romans jeunesse, des documentaires, des bandes dessinées; pour les adultes, biographies, romans, documentaires, BD; sans oublier les ouvrages grands caractères qui permettent aux personnes qui rencontrent des difficultés visuelles de se mettre ou de se remettre à la lecture." Cet espace culturel s'ouvre aussi aux écoliers : " nous accueillons les classes des deux écoles pour lesquelles l'équipe assure des permanences. Le centre de loisirs est également le bienvenu. " Enfin, il est possible de lire sur place des magazines et la presse hebdomadaire dans cette ambiance cosy des petites bibliothèques de village.



* Horaires d'ouverture au public; mardi de 16h30 à 18h sauf vacances scolaires; Mercredi 10h30-12h. Samedi 10h-12h.

Nouveau: l'appli "Ma Bibli" à télécharger gratuitement sur son smartphone pour une vie de lecteur connectée.

La Flamme : une véritable institution mais profondément humaine



Née le 29 avril 1924 sous le nom très évocateur "le patronage Saint-Martin", puis rebaptisée "La Flamme", notre troupe de théâtre, quasi centenaire, fait partie de notre ADN. Pas un automne sans ses représentations sauf évidemment 2020 et 2021. Inutile de préciser qu'on retrouvera nos comédiens sur les planches dès que possible, leur belle flamme ne vacille pas !

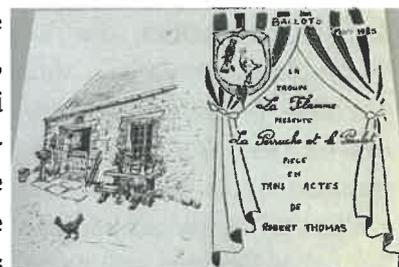
Marie-Gabrielle, la présidente, Yves membre du bureau et Gérard, secrétaire, témoignent de concert et au nom de toute la troupe de la vitalité de cette association : **"quand on met le pied une fois sur les planches ou dans les coulisses, on est embarqué pour toujours dans cette aventure humaine."** Leur carrière de comédien amateur en dit long : **"j'ai commencé à 20 ans"** confie Yves, **"moi à 18 ans"** renchérit Marie-Gabrielle, **"moi, j'ai découvert le théâtre à 29 ans"**, se souvient Gérard qui, pendant quelques années, comme beaucoup de ses collègues, a pris le relais dans les coulisses du rôle de souffleur : **« un acteur discret, concentré du début à la fin, dont finalement la seule présence rassure mais avec le sentiment d'être aussi sur scène » !**

Les décors et les costumes sont de :

Certains bricoleurs de génie qui savent avec presque rien offrir à la scène l'allure qui sied à la pièce de la saison, certaines couturières improvisées qui savent habiller les comédiens à la mode de circonstance. **"Chacun amène son savoir-faire, sa créativité, offre son temps. Un travail très important car lorsque le rideau se lève, le décor et les costumes happent le public"** relèvent les trois porte-parole. Quant à la mise en scène, d'abord collective, elle se finalise sous l'œil de Jérôme, acteur confirmé chez les Nociers d'Athée. **"Son regard expert nous accompagne depuis 2 ans et il nous permet de progresser car ses remarques fortes mais bienveillantes nous amènent à trouver le ton juste, la bonne gestuelle."**

Une expérience à vivre

Côté distribution, cela se fait naturellement, la dizaine de comédiens joue le jeu : **"ici chacun trouve sa place et sert son personnage avec enthousiasme. Nous ne connaissons pas les luttes d'égo car rejoindre La Flamme c'est avant tout vivre une expérience où l'on apprend beaucoup sur les autres et sur soi."** Il faut dire que le théâtre exige beaucoup d'implication, **"mais nous sommes si contents de nous retrouver, dès le printemps, pour choisir la pièce puis pour les nombreuses répétitions avant de monter sur les planches pour 6 à 8 représentations."** Enfin, rien n'existe sans communication et encore une fois le talent qu'offrent certains, comme l'illustre la photo de l'affiche dessinée en 1985 par Pierre, membre défunt de la troupe, œuvre au succès. Ajoutons que le décor naturel du théâtre tient aussi sa place, **"c'est vrai ce lieu avec ses fauteuils en velours rouge est un véritable écrin et nous y tenons."** Précisons, à ce propos, que des travaux sont prévus mais pas de panique, l'âme de la salle dédiée aux représentations sera complètement préservée. Envie de faire partie de l'aventure? **" Nous devons veiller à entretenir La Flamme avec de nouvelles recrues car si elle a traversé un siècle c'est grâce au renouvellement de la troupe."** Avis aux amateurs!



Un héritage presque parfait.
Pièce jouée en 2019



Les acteurs espèrent jouer leur pièce en 2022
Dépêche toi Bibiche ! on va rater l'avion...

Le spectacle vivant à notre porte.

Le 14 novembre, l'**Histoire de Clara**, un contre musical émouvant, avait investi notre salle omnisports. Pas moins de 15 rendez-vous nous attendent ainsi, de janvier à février, de Craon à Cossé en passant par La Selle, la Rouaudière. **Demandez le programme** : concert, marionnettes, théâtre, danse, cirque chorégraphique, parenthèse proustienne... Programme de la saison du spectacle vivant du pôle culture de la communauté de communes est consultable sur le site du pays de Craon et sur papier en mairie.



Prochain spectacle en février à Craon

Et si on se faisait un p'tit Ciné

N'oublions pas qu'à seulement 11kms de chez nous, le VOX, à Renazé nous offre la magie du grand écran.

Ce cinéma associatif porté par une équipe de 23 bénévoles propose une programmation à la hauteur de toutes les attentes. La salle de 218 fauteuils offre un confort et une qualité de projection irréprochables à des tarifs très accessibles*. Et, en plus des films à l'affiche cette salle de cinéma a le mérite de s'ouvrir à des attentes très diverses.

- **Film en VO Le jeudi soir, tous les quinze jours** : en langue anglaise (sous-titrée en français), des Anglais bien-sûr mais aussi des anglophones qui viennent du 44 du 49 et de nombreuses communes alentour forment un public d'habitues. Et parfois, films en espagnol, italien ou allemand...)

- **Ciné Club** : une fois par mois

- **Ecoles** : nombreuses séances dédiées aux écoles et collèges du Pays de Craon.

- **Atmosphères 53**, intégrée dans ce dispositif départemental le Vox sait devenir un lieu d'information comme ce fut le cas le 19 janvier avec le film "Drunk" suivi d'un débat.

- **Vacances scolaires** : des films pour le jeune public.

- **CIAS du pays de Craon** : un film d'animation pendant vacances scolaires.

- **Maisons de retraite** : programmation pour les EHPAD du Pays de Craon et du Maine et Loire (interrompue cause COVID)

Une salle résolument inscrite dans la dynamique culturelle du territoire que nous avons intérêt à fréquenter régulièrement car le cinéma en milieu rural est une richesse que nous devons préserver.

*Plein tarif : 5,50 € la place adulte, 4 € la place enfant de moins de 14 ans et en abonnement 5 places pour 22 € 50 (soit 4€50 la place).

Trois rendez-vous ciné hebdomadaires : le vendredi et le samedi 20h30, le dimanche 15h.



*La magie du grand écran
pour 218 spectateurs.*



30 rue Victor Fourcault

Portrait d'une entreprise

ALGOPLAST s'agrandit

Spécialisée dans la transformation par extrusion de matières plastiques recyclées, ALGOPLAST*, implantée à Ballots depuis 1991, va se doter d'une cinquième nouvelle ligne de production qui permettra à l'entreprise d'augmenter sa capacité de près de 100%. Cette montée en puissance nécessite des investissements machines et périphériques pour un coût total de 3.444.000€ dont près de 40% sont financés par l'ADEME (agence de la transition écologique) car grâce à son process vertueux, ALGOPLAST a effectivement coché toutes les cases du dispositif ORPLAST* de France Relance.

"Aujourd'hui ALGOPLAST produit par extrusion 3800 tonnes par an de matière thermoplastique issues du recyclage. Nous fabriquons des bobines de largeur et d'épaisseur différentes pour répondre aux besoins de nos clients du thermoformage" explique Charles Jeuland, le responsable du site.

"L'industrie du thermoformage produit, quant à elle, des plateaux de manutention recyclables destinés à transporter des composants qui seront assemblés dans l'industrie automobile, cosmétique, agro-alimentaire... car la robotisation très présente dans ces secteurs nécessite une présentation organisée des produits," précise-t-il encore.

"La force d'ALGOPLAST est justement de répondre à tous les besoins, fabriquant ainsi des bobines de 40kgs à une tonne."



15 octobre : Charles Jeuland accompagne les élus pour une visite des lignes de production.

Charles Jeuland « voici les bobines que nous produisons pour les industriels du thermoformage avec le plastique recyclé ci-dessus ».



Nouveau bâtiment de 759 m2

La nouvelle ligne d'extrusion qui sera capable de produire jusqu'à une tonne par heure c'est-à-dire la capacité totale des 4 lignes déjà existantes, affiche des dimensions XXL (30mx8m). **"Elle sera acheminée via 4 semi-remorques à partir d'un des deux pays d'Europe qui fabriquent ces machines : l'Allemagne et l'Italie. Le choix n'est pas encore arrêté"** précise Charles Jeuland. Elle implique aussi un agrandissement d'envergure.

"Nous allons construire dans la continuité du site existant, qui appartient à la communauté de communes, un bâtiment de 759 m2." Cette nouvelle construction s'ajoutera ainsi aux 3.300m2 qui se partagent aujourd'hui entre bureaux et production. Côté ressources humaines : **"certes nous devons étoffer l'équipe de magasiniers et l'équipe de régleurs mais, pour l'instant, je ne peux pas encore chiffrer le nombre de créations d'emploi. Aujourd'hui nous comptons 16 salariés qui se répartissent pour moitié à la production complétés par 3 postes à la maintenance, 3 autres à l'administration, 1 au magasin et 1 commercial "** détaille le responsable.

Pour conclure la question autour du calendrier s'impose : **"les travaux commenceront mi-2022."**

*: ALGOPLAST est intégré au groupe CTCI qui est également constitué de deux entreprises spécialisées dans le thermoformage et une dans le recyclage de matière (CTCI - EPH et RE-CYTHERM). Le siège social du groupe est implanté en Alsace.

*: ORPLAST: (objectif recyclage plastiques) vise à soutenir l'intégration des matières plastiques recyclées par les plasturgistes ou transformateurs qui effectuent la transformation de la matière première en produits finis en prenant en compte les contraintes techniques réelles pour adapter les systèmes de production.



	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Decembre
Samedi										1		
Dimanche	2									2		
Lundi	3				2			1		3		
Mardi	4	1	1		3			2		4	1	
Mercredi	5	2	2		4	1		3		5	2	
Jeudi	6	3	3		5	2		4	1	6	3	1
Vendredi	7	4	4	1	6	3	1	5	2	7	4	2
Samedi	8	5	5	2	7	4		6	3	8	5	3
Dimanche	9	6	6	3		5	2	7	4	9	6	4
Lundi	10	7	7	4	8	5	1	8	5	10	7	5
Mardi	11	8	8	5	9	6	2	9	6	11	8	6
Mercredi	12	9	9	6	10	7	3	10	7	12	9	7
Jeudi	13	10	10	7	11	8	4	11	8	13	10	8
Vendredi	14	11	11	8	12	9	5	12	9	14	11	9
Samedi	15	12	12	9	13	10	6	13	10	15	12	10
Dimanche	16	13	13	10	14	11	7	14	11	16	13	11
Lundi	17	14	14	11	15	12	8	15	12	17	14	12
Mardi	18	15	15	12	16	13	9	16	13	18	15	13
Mercredi	19	16	16	13	17	14	10	17	14	19	16	14
Jeudi	20	17	17	14	18	15	11	18	15	20	17	15
Vendredi	21	18	18	15	19	16	12	19	16	21	18	16
Samedi	22	19	19	16	20	17	13	20	17	22	19	17
Dimanche	23	20	20	17	21	18	14	21	18	23	20	18
Lundi	24	21	21	18	22	19	15	22	19	24	21	19
Mardi	25	22	22	19	23	20	16	23	20	25	22	20
Mercredi	26	23	23	20	24	21	17	24	21	26	23	21
Jeudi	27	24	24	21	25	22	18	25	22	27	24	22
Vendredi	28	25	25	22	26	23	19	26	23	28	25	23
Samedi	29	26	26	23	27	24	20	27	24	29	26	24
Dimanche	30	27	27	24	28	25	21	28	25	30	27	
Lundi	31	28	28	25	29	26	22	29	26	31	28	26
Mardi		29	29	26	30	27	23	30	27		29	27
Mercredi			30	27		28	24		28		30	28
Jeudi			31	28		29	25		29			29
Vendredi				29		30	26		30			30
Samedi				30			27					31
Dimanche							28					

Ballots J

Ballots R

Ballots B

Edité le 05/01/2022



Contrat du 1er janvier 2015
Réf : C5511309
Plan modifié au 1er janvier 2016

État civil 2021

18 naissances



3 PACS



2 mariages

16 décès



La Mairie de Ballots est désormais engagée dans la démarche de conformité au Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018.

Afin de respecter vos données personnelles, il est désormais impératif de recueillir votre autorisation pour une diffusion municipale.

Vous pourrez trouver des formulaires d'autorisation en mairie ou l'effectuer lors du prochain dépôt d'acte d'état civil.

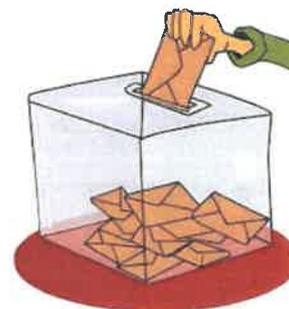
Elections

Depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale en ligne via le site internet www.service-public.fr ou en mairie avec les pièces suivantes : justificatif d'identité et de domicile avec le cerfa 12669*02 disponible en ligne ou en mairie.

Rappel :

élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et

élections législatives les 12 et 19 juin 2022.



Services administratifs

Nouveaux habitants :

Vous êtes invités à vous présenter en mairie avec votre livret de famille.

Carte nationale d'identité et passeport :



Pour obtenir ces papiers, il faut vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, les habitants de Ballots peuvent ainsi aller à Craon, Château-Gontier, Laval, Saint-Berthevin....

Vous pouvez aussi faire une pré-demande sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.fr

Jury d'assises, qu'est ce que c'est :

Tous les ans, le maire tire au sort sur la liste électorale de sa commune le nom des citoyens. Cette liste est envoyée à la Cour d'Assises. Une commission spéciale tirera au sort le nom de jurés. Les personnes retenues sont obligées de siéger. Les jurés ont des obligations et peuvent percevoir des indemnités.



Urbanisme :

En fonction de votre projet, il faut déposer soit une demande préalable de travaux soit un permis de construire.

Une déclaration préalable de travaux est suffisante pour les petits travaux de construction et de rénovation. Elle est obligatoire dès qu'on modifie l'aspect extérieur de l'habitation (abri de jardin ou dépendance de moins de 20 m² ou changement de menuiseries....).

Un permis de construire est indispensable pour toute nouvelle construction sur un terrain nu ou pour toute création supérieure à 20m². Par contre si la construction nouvelle touche l'habitation principale le seuil de 20 m² passe à 40 m² car la commune de Ballots est couverte par un plan local d'urbanisme (PLU). Ainsi si vous souhaitez faire, par exemple, une véranda de 28 m², il vous suffira de déposer une déclaration de travaux. Par contre si vous souhaitez faire une dépendance de 30 m² qui ne touche pas l'habitation principale, il vous faudra, dans ce cas, un permis de construire pour la zone U, les règles sont différentes pour les autres zones.

Retrouvez tous les cerfa sur le site www.service-public.fr ou en mairie. N'hésitez pas à venir vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Les dossiers seront à déposer en mairie avec plans et photos.

Attention, **les administrés doivent bien conserver ces documents** (ils seront demandés notamment en cas de vente).

Envie de construire à Ballots ? 5 parcelles viabilisées de 578 m² à 659 m² vous attendent au lotissement la Barrière.

Permanences de la Mairie

Téléphone : 02.43.06.52.08

Adresse mail : mairie@ballots.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MAIRIE	8h30—12h30 14h00—17h30	<u>08h30— 12h30</u>	8h30—12h30 14h00—17h30	8h30—12h30 14h00—17h30	8h30—12h30 14h00— <u>17h00</u>	FERMÉ
AGENCE POSTALE	9h00—12h00 14h00—17h00	<u>9h00—12h00</u>	9h00—12h00 14h00—17h00	<u>9h00—12h00</u>	9h00—12h00 14h00— <u>15h00</u>	FERMÉ
DÉCHETTERIE 02.43.06.62.40	FERMÉ	13H30—17H30	FERMÉ	9H00—12H00	FERMÉ	9H00—12H00 13H30—17H00
M. QUARGNUL François	Prendre rendez-vous près du secrétariat de la mairie					
Assistante du service social	L'assistante sociale tient des permanences à la mairie. Les permanences se font sur rendez-vous pris auprès de l'antenne solidarité de Craon au 02.43.09.17.80.					

Bruit de voisinage

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

- **Les jours ouvrables** : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- **Les samedis et mercredis** : 9h à 12h et 15h à 19h
- **Les dimanches et jours fériés** : 10h à 12h

Recensement militaire

Chaque jeune garçon ou fille doit se faire recenser à la mairie de son domicile.

La période légale de recensement débute le jour anniversaire des 16 ans et se termine à la fin du troisième mois suivant.

Exemple : un jeune né le 20 mars 2006 peut se faire recenser à partir du 20 mars 2022 jusqu'au 30 juin 2022.

Suite au recensement, le jeune sera convoqué pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC), en général l'année des 17 ans. Il sera également inscrit automatiquement sur les listes électorales à ses 18 ans.

Eau

Si vous rencontrez des soucis au niveau du réseau d'eau potable, de bouche d'incendie ou autres, contactez le 02.43.06.14.03, un numéro de téléphone d'astreinte vous sera communiqué.

Infos pratiques

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - ESPACE RÉCRÉAMÔM - 8 ROUTE DE COSSÉ

Tel : 02.43.06.54.41 / 06.08.34.24.97
Horaires : 07h30 – 09h00 / 16h30 – 19h00

RESTAURATION SCOLAIRE

Tel : 02.43.12.29.01 (ligne spéciale à la mairie avec répondeur, laissez votre message)

PÔLE SANTÉ - 1 RUE DE LA CLOSERAIE

Tel : 02.43.07.88.17 : Médecin Dr COSSON (cabinet fermé le mercredi)
Tel : 06.01.71.38.44 : cabinet infirmier
Permanences infirmières : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30

SANTÉ

Pharmacie— M. et Mme EVRARD — 9 rue Nationale— 02.43.06.52.23
Naturologue — M. PICARD DESTELAN — Chemin du Claray — 02.43.06.67.14
Somatopathe — M. GODARD (méthode Poyet) — 91 chemin de la Grande Cossumbre — 06.24.19.98.87
Taxi Gagner — 02.43.06.67.63
Taxi Barrais — 02.43.06.98.11

NUMÉRO D'URGENCE MÉDECIN - 116 117

En cas d'urgence de nuit de 20h00 à 08h00 et le week-end du samedi 12h00 au lundi 08h00 et jours fériés, contacter le médecin de garde au numéro ci-dessus.

N'utilisez le 15 qu'en cas d'urgence vitale !

EHPAD (ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES) - 3 RUE DE LA CLOSERAIE

Contact au 02.43.06.65.76
Adresse mail : secretariat.mr.ballots@orange.fr

FAMILLE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES ET ADULTES HANDICAPÉS

Mme BOUCHERIE Virginie 81 chemin de la Besnardière à Ballots
Tel : 02.43.07.28.66 ou 07.51.66.29.85

ADMR - SERVICES À DOMICILE - 13 RUE NATIONALE

Contact au 02.43.09.03.87
Adresse mail : ballots.admr53@orange.fr

Inscription sur le
portail :
familles.paysdecraon.fr

Permanences le **mardi**
de 13h45 à 16h15, le
jeudi de 14h30 à 16h et
le **vendredi** de 15h45 à
17h15

Le cabinet dentaire est fermé



Le conseil municipal souhaitait remercier madame Blangonet pour ses 30 ans d'exercice sur la commune.

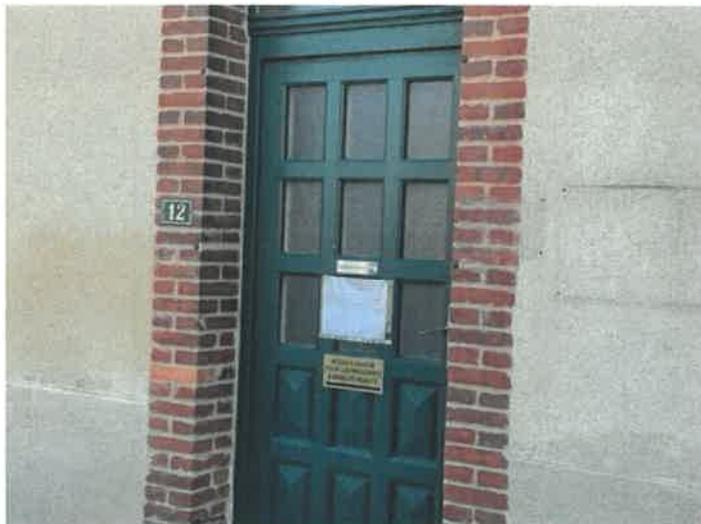
Nous vous invitons à partager la réponse de notre dentiste qui illustre l'engagement de cette professionnelle de santé, qui témoigne de sa dimension humaine :

“J’ai exercé mon métier avec beaucoup de bonheur dans votre commune. Je pense avoir tissé avec la population de Ballots et alentour des liens familiaux et de fidélité. Ce fut un échange réciproque.

Je ne veux pas être honorée ni remerciée car pour moi c’était naturel.

Je remercie toute la population de ces belles années qui ont fait que je n’ai pas vu le temps passer mais l’âge avançant (presque 69 ans et 44 années d’exercice), je dois m’arrêter non sans regret de vous laisser un désert médical et je ne me reconnais plus dans le mode d’exercice de la jeune génération. Ma seule consolation est de me dire que mon matériel partant au Cameroun* permettra à d’autres personnes de recevoir des soins.

J’espère que la population arrivera à s’orienter vers d’autres praticiens.”



Faute de repreneur le cabinet situé au 12 rue de Paris ferme ses portes.

*À noter que madame Blangonet a fait appel au Lion’s Club qui organise régulièrement l’expédition de matériel médical vers l’Afrique.

DIVERS TARIFS

Location salle des fêtes

A partir du 1er janvier 2022. Précision : tous ces tarifs sont majorés de 50% pour les utilisateurs hors commune.

PARTICULIERS	Salle 240 m ² (cuisine, podium, sono, vaisselle et lave-vaisselle)	Petite salle 140m ² (cuisine, vaisselle et lave-vaisselle)	
	Forfait 2j (8h à 20h)	369.20 €	265.20 €
	Forfait veille (14h) ou lendemain (20h)	77.50 €	77.50 €
	Forfait 1j en semaine	186.70 €	124.40 €
	Vin d'honneur	186.70 €	124.40 €
	Majoration 31 décembre	102 €	102 €
	Vaisselle hors loc. salle	0.50 € le couvert	
Caution (particuliers et association)	500 €		

Une attestation d'assurance responsabilité civile est désormais demandée à chaque réservation ainsi qu'un acompte de 25%.

ASSOCIATIONS	Salle des fêtes (pour les we)	Salle du Conseil (pour réunion)	Petite Salle (pour réunion)	Hall complexe (pour réunion)
	Associations locales	1ère gratuite 93.35€ / loc pour la grande salle et 62.20 € pour la petite	gratuit	gratuit
Entreprises locales	<i>Cf location salle des particuliers</i>	1ère gratuite 7,10€ / location	1ère gratuite 3,10 € / location	30,60 €
Association hors commune ou entreprises (lucratif ou non)	<i>Cf location salle des particuliers</i>	Pas de gratuité 30,60€ / location	Pas de gratuité 15,30 € / location	30,60 €

Salle de théâtre

Pas de location autorisée en 2022 en raison d'une programmation de travaux

La gratuité pour l'ensemble des locations n'est pas cumulable

Tarification accueil périscolaire au 01/01/2022

Quotient familial	< 830	830 à 957	> 957
TARIFS	2.38€ / heure	2.42€ / heure	2.48€ / heure

Restaurant scolaire municipal au 01/01/2022

- 4.17 € le repas pour les élèves réguliers domiciliés à Ballots et les élèves du RPI
- 4.56 € le repas pour les élèves irréguliers domiciliés à Ballots et les élèves du RPI
- 5.14 € le repas pour les élèves réguliers et non domiciliés à Ballots
- 5.65 € le repas pour les élèves irréguliers et non domiciliés à Ballots

RAPPEL : En cas de non-inscription des familles sur le portail « familles.paysdecraon » (inscription obligatoire), une majoration de 20% sera appliquée sur les tarifs des différents services.

Tentes de réception 2022

Associations locales : 44,40 € (1ère gratuite) pour le barnum 60 m² et 22,40 € (1ère gratuite) pour les 3 petits barnums 9m²

Particuliers et entreprises de Ballots : 88.70 € le grand et 44.40 € les 3 petits .

Associations et particuliers hors commune : 166.30 € le grand et 83.10 € les 3 petits

Transport : 20.40 € sur Ballots.

Hors commune : 20.40 € + 1 € du km.

Caution : 500 €

Pénalité journalière en cas de retard lors du retour : 32 €

Columbarium

A compter du 1er janvier 2022

336.60 € pour 15 ans et 591.60 € pour 30 ans, renouvelable.

Cavurne

262.10 € pour 15 ans et 420.20 € pour 30 ans, renouvelable.

Cimetière

A compter du 1er Janvier 2022

Tarif concession : 57.10 € les 2 m² pour 15 ans et 114.20 € les 2 m² pour 30 ans, renouvelable.

Jardin du souvenir

36.70 € par urne dispersée.

Matériel

Location table carrée (4 pers) : 4.10 € l'unité

Location table ronde ou rectangle : 10.20 € l'unité

Location de chaise : 1€ l'unité

Vaisselle : 0.50 € par convive

Tarif gardiennage au chenil

Tarif journalier : 5.10€

Les associations

Sport



- **AVOBAL** (Volley-ball) | M. KLUS Jany | BALLOTS | 02.43.06.94.65
- **Ballots se défoule** (course à pied) | M. MEGNEGNEAU Jean-Louis | 02.43.09.30.84 | jl.megnegneau@wanadoo.fr
- **Le Bonheur du geste** | Mme KINDELBERGER | 06.84.81.93.71 | manuella.kindel@gmail.com
- **Retraite sportive** | M. BOITEAUX Claude | BALLOTS | 09.52.40.81.63 | rspaysdecraon@gmail.com
- **Section Gym** | Mme GRIMAUULT Laurence | 02.43.07.60.75 | sectiongym.ballots1@orange.fr
- **Section de tennis Badminton Loisirs** | M. GOUHIER Stéphane | BALLOTS | 02.43.06.03.51
- **USB** (Union Sportive de Ballots foot) | M. DION Hubert | BALLOTS | 02.43.06.95.22 | 548732@liguedumaine.fr

Loisirs et détente

- **Les Amis du Bal** | M. MAUGENDRE Joël | BALLOTS | 02.43.12.25.66
- **Les Amis du Plan d'eau** | M. ELUARD Didier | BALLOTS
- **C'Ballots** (communes aux noms burlesques) | Mme BOURGEOLET Michèle | cballots@gmail.com
- **Comité des Fêtes** | M. CHAUVIN Michel | BALLOTS | 02.43.06.67.51 | cdf.ballots@hotmail.fr
- **Généralisations Mouvement** (club retraités) | M. MAUGENDRE Joël | BALLOTS | 02.43.12.25.66
- **Les Etincelles** (Majorettes) | M. VELE Daniel | 02.43.06.59.31 | mnglesetincelles@gmail.com
- **La Flamme** (Troupe de théâtre) | Mme KULIK Marie-Gabrielle | BALLOTS | 02.43.06.54.91



Scolaire

- **APEL** | M SABIN Sylvain | Ecole Saint Antoine | BALLOTS
- **OGEC** | Mme LEMOINE Laëtitia | Ecole Saint Antoine | BALLOTS
- **Amicale Laique** | Mme BELSEUR Lucie | Ecole Alphonse Lefizellier | BALLOTS



Autres



- **Amicale des Anciens AFN** — M. BOULAY Fernand — 1 rue Nationale — BALLOTS — 02.43.06.62.27
- **Association Bonheur et Sourire** — Mme MEZIERE et M MOUNIER - EHPAD - BALLOTS - 02.43.06.65.76
- **ADMR** - Mme KULIK Marie-Gabrielle - 13 rue Nationale - 02.43.09.03.87 — ballots.admr53@orange.fr
- **Amicale des Sapeurs Pompiers** - M. MOUNIER Ludovic - 4 route de Laubrières - BALLOTS - 02.43.07.69.02
- **Caisse locale Groupama** - M. CHAUVIN Michel - « Civray » - BALLOTS - 02.43.06.67.51
- **Mutuelle Coups Durs** - M. CHANCEREL Bruno - « La Poirière » - BALLOTS - 02.43.07.36.29
- **Syndicat Défense Contre Ennemis des Cultures** - M. BRETON Serge - Le Pont Martin - BALLOTS - 02.43.06.64.24

Les acteurs économiques

	ALGOPLAST	Zone Artisanale 02.43.06.91.80 contact@algoplast.com	Entreprise Plastique Alimentaire
	Assistance Sud Mayenne Auto	« Bel-Air » 02.43.06.31.86	Dépannage voiture
	ATB France	« L'orgerie »	Vente micro station et station d'épuration
	L'Annexe	22 rue Nationale 02.43.09.99.94	Bar, tabac, presse
	L'Atelier	3 impasse des Bois 02.43.06.61.84 restaurant.latelier@orange.fr	Bar, Restaurant
	SARL BARAIS Patrick	17b route de Cossé 02.43.06.52.81 pmballots@orange.fr	Menuiserie bois & PVC
	BDN MOREAU David	Rte de la Roë 06.89.21.95.31 bdn.35@orange.fr	Intervention sur rats—souris—cafards—guêpes—frelons—puces et punaises de lit
	BEZIER Gwénaél	3 b route de la Roë 02.43.06.98.43 gwenael.bezier@wanadoo.fr	Cloison sèche, isolation classique et par soufflage
	BRIERE CHANTEUX SAS	Zone artisanale 02.43.06.66.80 brierechanteux@gmail.com	Machines, matériel agricole, motoculture
	BRIERE Samuel	19 route de Craon 02.43.06.52.37 ballots.auto.services@gmail.com	Garagiste et station service
	CHAUVIN Mickaël	2 place du Commerce 02.43.06.52.90 chauvinmichael0111@orange.fr	Boulangier, pâtissier
	CHESNEAU Agri Ouest	19 route de la Roë 02.43.06.52.93 david.gardan@chesneau.eu	Entreprise machines agricoles
	CHEVALIER Christophe	4 impasse du Closeau 06.72.19.24.41 christophe.chevalier0625@orange.fr	Menuisier, aménagement des espaces extérieurs et intérieurs
	CH'TITE BARAQUE	571 route du moulin neuf 06.51.27.34.05	Food truck produits du Nord et Belges
	CUMA de Ballots CUMA de la Bruyère	ZA route de Craon 02.43.06.63.86	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
	ESC DI MARCO Adrien	ZA route de Craon 06.25.46.13.86 adrien.dm@free.fr	Electricité générale
	ESCAPE VOYAGE	Zone Artisanale 02.43.06.52.52 escape-voyages@wanadoo.fr	Transport de voyageurs & scolaires
	Les productions FONLUPT	11 route de la Roë 02.43.06.52.55 contact@fonlupt.fr	Entreprise de confection
	Fil d'Histoire	30 rue Nationale 07.82.12.67.67 contact@fil-dhistoire.com	Création de costumes...
	Le Fournil de Mélanie	Le Bois Rangeard 06.48.64.39.95 fournildemelanie@gmail.com	Pains, brioches, burgers sur commande
	GAGEONNET Olivier	Canisform Center La Petite Tulhaire 09.71.55.16.88	Educateur canin et pension canine
	IMAGIN'HAIR	11 rue de Paris 02.43.06.67.97	Salon de coiffure
	JEGU TRAVAGRI	« Les Chaintres » 02.43.06.12.21	Entreprise de travaux agricoles, publics, terrassement, élagage
	OMP	Zone artisanale 02.43.06.73.50	Tôlerie
	SARL PROXI J&M Gaudin	32 rue Nationale 02.43.06.52.15 contact@proxi-ballots.fr	Alimentation, boucherie, charcuterie, traiteur
	SORIEUX Vincent	1 impasse des Bois 02.43.07.64.45 vincent.sorieux@wanadoo.fr	Electricité, plomberie

ÉCOLE ALPHONSE LEFIZELLIER - RPIC BALLOTS - LIVRÉ LA TOUCHE - LA ROË

L'école publique accueille 117 élèves de la toute petite section au CM2. Ils sont répartis en 5 classes.

L'équipe enseignante est inchangée par rapport à l'année précédente. 6 enseignantes, 2 ATSEM et 4 AESH accompagnent les enfants

Cette année

Classe TPS-MS Mme BOULAY -

ATSEM Gwladys CLAVIER

Classe PS-GS Mme THEARD et

Mme COLNOT le lundi

ATSEM Kibby LABARRE

Classe CP—CE1 Mme FRENEL

Classe CE1 –CE2 Mme GELU

Classe CM1-CM2 Mme ALLART et

Mme COLNOT le mardi



Le thème retenu par l'équipe pour cette année est « le tour du monde ». Tout au cours de l'année scolaire, les élèves étudient les différents continents et les coutumes de ceux-ci. Cela passe par différents domaines : le géographie, la découverte du monde, les arts visuels, ...

Différents temps forts se sont déroulés en ce début d'année scolaire.

Les élèves de CM se sont rendus à la piscine pour 10 séances afin de valider les compétences du savoir nager et de se préparer pour les séances de voile qui auront lieu à la Rincerie en fin d'année scolaire. Prochainement, si le contexte sanitaire le permet, les élèves de la GS au CE2 se rendront aussi à la piscine.

Une séance de cinéma a été proposée aux élèves de MS. Il s'agit de « Loups tendres et loufoques ». Ils se sont rendus au cinéma de Renazé. Les CM, quant à eux, ont visionné « Le voyage du prince ». Les trois autres classes iront au cinéma au cours de la programmation du printemps.

Au cours de chaque période de l'année scolaire, les différentes classes de l'école se déplacent à la bibliothèque. Un accueil est proposé par monsieur Cotto ou par des bénévoles. C'est un temps très apprécié par les enfants. Des lectures d'histoires et l'emprunt de livres sont proposés aux enfants.





Les élèves vont tous assister à deux spectacles. Un spectacle proposé par la communauté de communes du Pays de Craon a été choisi pour chacune des classes.

Notre école participe également aux Jeunesses Musicales de France. Dans ce cadre, les classes iront au théâtre de Laval.



Les élèves ont découvert de nombreuses musiques et instruments du monde grâce à l'intervention de Marie Marteau, dumiste. Elle a proposé sept séances aux élèves et reviendra pour deux interventions en fin d'année. Pour compléter la découverte des instruments du monde, tous les élèves de l'école se sont rendus à Angers afin de découvrir la galerie sonore. Dans ce musée, des salles thématiques montrant les instruments des divers continents sont proposées. Les élèves ont pu s'initier à certains d'entre eux.



Avant les vacances de Noël, un invité surprise est venu à l'école. Nous avons eu la visite du Père Noël ! Il est venu les bras chargés de cadeaux et a gâté les enfants. Des cadeaux ont été remis aux différentes classes : vélos, jeux, puzzles, ... Chaque élève a également reçu un livre. Un goûter a également eu lieu. L'amicale laïque de l'école a contribué à la réalisation de cette journée.



Madame Théard, la directrice est en décharge de direction chaque lundi. Vous pouvez dès à présent contacter l'école pour de futures inscriptions notamment pour les rentrées en PS de septembre (enfants nés en 2019). Le numéro de l'école est le 07 86 25 50 61.

La Directrice,

Mme THEARD

ÉCOLE SAINT ANTOINE

Pour l'année 2021 /2022, 75 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Antoine en découvrant quatre nouveaux visages sur cinq dans le corps enseignant.

En effet, seule Alexandra Le Roux (en maternelle) est restée présente.

L'école accueille donc Mélanie Houdayer (classe de CM), Agathe Androuin (CE2), Evelyne Gaschot (CP/CE1) et Loïc Gastineau (CP/CE1, le mardi).

Pour compléter l'équipe, Nelly Fournier assure les fonctions d'ASEM.

Réseau + 53

L'école appartient au réseau + 53 qui regroupe l'ensemble des écoles privées du secteur de Craon.

temps forts ponctuent l'année :

le Cross - qui a lieu le jeudi 21 octobre 2021 - a regroupé les élèves à compter CP jusqu'aux collégiens du Prieuré. Pendant que les plus jeunes couraient avec les autres écoles du réseau au stade Maurice Courné de Craon, les élèves de CM étaient réunis au château de Craon avec les collégiens.

Un bel après-midi convivial malgré la pluie qui s'est invitée à cette manifestation.

Une journée multi-sports - en juin 2022 - où tous les élèves de la Petite Section aux CM seront réunis avec le soutien des collégiens pour encadrer.

Nos projets pour 2021 /2022

Cette année, pour apprendre à se connaître et à vivre ensemble, nous « cultivons notre bien-être » à l'école St Antoine.

Une matinée sans cartable a d'ailleurs été proposée en septembre pour lancer ce projet. Tous les élèves de l'école ont été mélangés et regroupés par 6. Ils ont ensuite découvert et assisté à des ateliers portés sur le bien-être (avec notamment la présence de Mathieu Guélou - sophrologue), des ateliers de coopération, de partage et de cohésion. Un pique-nique a clôturé cette matinée appréciée par tous !

D'autres projets tels qu'une matinée de Noël - sur le même principe- , une visite à l'EHPAD, un arbre de Noël avec les parents devaient avoir eu lieu en cette fin d'année 2021 ... les mesures sanitaires nous ont stoppés dans notre élan !

Mais cela n'a pas empêché le Père Noël de se déplacer dans chacune des classes le vendredi 17 décembre, pour le plaisir de tous... et d'apporter des friandises pour les enfants et des cadeaux pour l'école : tracteurs et draisienne, 2 buts de foot, 1 boîte à histoires... (Merci à l'APEL de l'école !)



Ce qui a déjà été vécu :

Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus à la Rincerie courant septembre pour découvrir le kayak et se perfectionner en course d'orientation. Une intervention sur l'alimentation leur a également été proposée. 3 belles journées en plein air avec un soleil radieux !

Anne Dugué – dumiste de l'école de musique de Craon- est intervenue toutes les semaines depuis septembre dans chaque classe. Avec Anne, les élèves ont appris des chants portant sur le thème de l'année, ont travaillé leur rythme musical, ont créé des mélodies à l'aide d'instruments...



Et voici ce qui nous attend pour 2022 :

Une visite à l'EPHAD pour les CP/CE1 avec Anne Dugué
Une journée déguisée à l'occasion de mardi gras
Des élevages dans les classes
Spectacles en chemin
Journées sportives

Sans oublier :

Samedi 19 mars 2022 : Portes ouvertes de l'école de 10h à 12h

Dimanche 26 juin 2022 : Kermesse

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et/ou pour vous recevoir. N'hésitez pas !
- (tel : 02.43.06.52.29 / mail : ballots.ecole.stetherese@ddec53.fr)-



La directrice,
Mme GASCHOT

CALENDRIER DE COLLECTE 2022 DES ORDURES MENAGÈRES ET EMBALLAGES



Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février	
1 S	Férié	1 M		1 M		1 V		1 D	Férié	1 M		1 V		1 L		1 J		1 J		1 M		1 J		1 D		1 M	
2 D		2 M	5	2 M	9	2 S		2 L		2 J	22	2 S		2 M		2 D		2 V		2 M		2 V		2 L		2 M	
3 L		3 J		3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		3 M	31	3 S		3 S		3 J	44	3 S		3 M		3 J	5
4 M		4 V		4 V		4 L		4 M		4 S		4 L		4 J		4 D		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V	
5 M	1	5 S		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M		5 S		5 L		5 J		5 S	
6 J		6 D		6 D		6 M		6 V		6 L	Férié	6 M		6 S		6 J		6 M		6 D		6 M		6 V		6 D	
7 V		7 L		7 L		7 J		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M		7 M		7 L		7 M		7 S		7 L	
8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		8 L		8 J		8 M		8 M		8 M		8 D		8 M	
9 D		9 M		9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M		9 V		9 D		9 M		9 V		9 L		9 M	
10 L		10 J		10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		10 M		10 S		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J	
11 M		11 V		11 V		11 L		11 M		11 S		11 L		11 J		11 D		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V	
12 M		12 S		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 V		12 L		12 L		12 S		12 S		12 J		12 S	
13 J		13 D		13 D		13 M		13 V		13 L		13 M		13 S		13 M		13 M		13 D		13 D		13 V		13 D	
14 V		14 L		14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	Férié	14 D		14 M		14 M		14 L		14 M		14 S		14 L	
15 S		15 M		15 M		15 V		15 D		15 M		15 V		15 L		15 M		15 S		15 M		15 M		15 D		15 M	
16 D		16 M		16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M		16 V		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	
17 L		17 J		17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M		17 S		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J	
18 M		18 V		18 V		18 L		18 M		18 S		18 L		18 M		18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 M		19 S		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M		19 S		19 L		19 J		19 S	
20 J		20 D		20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S		20 M		20 M		20 D		20 M		20 V		20 D	
21 V		21 L		21 L		21 J		21 S		21 M		21 J		21 D		21 M		21 M		21 L		21 M		21 S		21 L	
22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		22 L		22 M		22 S		22 M		22 M		22 D		22 M	
23 D		23 M		23 M		23 S		23 L		23 J		23 S		23 M		23 V		23 D		23 M		23 M		23 L		23 M	
24 L		24 J		24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M		24 S		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J	
25 M		25 V		25 V		25 L		25 M		25 S		25 L		25 J		25 D		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V	
26 M		26 S		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S	
27 J		27 D		27 D		27 M		27 V		27 L		27 M		27 S		27 M		27 M		27 D		27 M		27 V		27 D	
28 V		28 L		28 L		28 J		28 S		28 M		28 J		28 D		28 M		28 M		28 L		28 M		28 S		28 L	
29 S		29 M		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V		29 L		29 J		29 S		29 M		29 M		29 D		29 D	
30 D		30 M		30 M		30 S		30 L		30 J		30 S		30 M		30 M		30 D		30 M		30 M		30 L		30 L	
31 L		31 J		31 J		31 D		31 M		31 L		31 D		31 M		31 M		31 L		31 M		31 S		31 L		31 S	



Ordures ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries).



Emballages

Ordures ménagères

Sachets, bouteilles, briques alimentaires, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal.

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emboîtés
- Horaires de collecte : entre 5h et 14h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir
- Positionner les bacs poignées vers la route et les regrouper avec ceux des voisins

Propreté de la commune

L'affaire de chacun de nous

Entretien de la commune incombe certes aux agents techniques des services mais il leur est impossible de remplacer les gestes que chacun d'entre nous devrait adopter afin que le village soit effectivement propre et accueillant 7 jours sur 7 !

Au risque nous répéter il est interdit de :

- * décharger des sacs d'ordures sur la voie publique même à côté des conteneurs destinés à recevoir le verre et les cartons. Les contrevenants s'exposent à une amende de 50€.
- * de souiller la chaussée ou les trottoirs en se débarrassant à la hâte de ses masques, de ses mouchoirs sales, de ses mégots de cigarettes...10 poubelles sélectives sont prévues à cet effet.
- * de laisser les déjections canines de son animal sur la voie publique. 4 distributeurs de sacs prévus à cet effet sont placés dans la commune.



Déchets laissés sous l'abri place de l'église alors que la poubelle est juste à côté !

Il est impératif de:

- * De nettoyer ses pieds de murs régulièrement. Astuce se livrer à cette petite tâche la veille du passage de la balayeuse permet de laisser les herbes arrachées dans le caniveau. Les jours de passage de la balayeuse sont précisées page 17 du bulletin municipal ainsi que sur intra-muros, Facebook et dans la presse locale.
- * D'amener ses déchets verts à la déchetterie (horaires page 20).

En respectant ces consignes, nous respectons aussi le travail des agents et surtout nous contribuons à donner une image flatteuse de Ballots.



LA CONCILIATION JUDICIAIRE est un mode alternatif de règlement des conflits : **gratuit, rapide, sécurisant** car si un accord est trouvé, il est homologué auprès du Juge du tribunal et si il y a échec, les droits des plaignants sont préservés. Pour faire vivre ce dispositif œuvrent les conciliateurs de justice qui reçoivent en France, 125.00 demandes par an, aboutissant à une résolution de conflit dans 60% des cas. Quelques questions au **conciliateur du Pays de Craon, M. Jean-Paul Gastinel** afin de cerner son rôle avec précision.

Quels litiges traitez-vous ?

Les conflits de voisinage, les problèmes de mitoyenneté, les conflits entre propriétaires et locataires, ceux liés à la consommation, le recouvrement d'une dette, la contestation d'une facture, la mauvaise exécution d'un contrat (délais garantie) et depuis 2018 les litiges en matière prud'homale. Sont exclus les litiges avec l'administration, les affaires d'état civil et familiales.

Comment opérez-vous ?

Je reçois d'abord séparément les parties afin d'écouter la position de chacune puis je recueille toutes les informations utiles éventuellement en me rendant sur les lieux du litige. Ma mission consiste à apaiser les tensions pour trouver un compromis acceptable par les deux parties.

Quelle valeur judiciaire pour ce compromis ?

Je rédige un constat d'accord que je peux déposer au tribunal de justice afin de l'homologuer et de lui conférer force exécutoire. Dans ce cas, il aura la même valeur qu'un jugement en offrant aux deux parties les garanties d'une procédure judiciaire.

Combien de dossiers traités par an ?

En 2021, j'ai assuré 92 rendez-vous sur le Pays de Craon. Comme pour la moyenne française j'ai obtenu 60% de résolution de conflits principalement pour des litiges liés à la consommation, au voisinage, au bornage de terrains, à des problèmes de locataires malveillants. A noter que sur les 92 demandes, 15% ont été sans suite car infondées.

Quels conseils avant de prendre rendez-vous ?

Le premier conseil tient à l'état d'esprit : il faut avoir envie de trouver un accord. Deuxième conseil : organiser sa demande avec des arguments factuels.

Comment prendre rendez-vous ?

Il faut prendre rendez-vous auprès des mairies de Cossé-le-Viven (02.43.98.80.24) et de Renazé (02.43.06.40.14) lieux où je reçois le troisième mercredi de chaque mois et auprès du Point France Service de Craon dans les locaux du CIAS (02.43.09.09.65), le troisième jeudi de chaque mois.

Pour l'instant, je suis en mesure de répondre rapidement aux demandes.



Réno BBC2: l'accompagnement expert pour vos travaux de rénovation

Ce service gratuit et neutre, porté par les trois communautés de communes du Sud Mayenne, assuré par des experts techniques, est un dispositif incontournable ouvert aux particuliers (locataires ou propriétaires), aux petites entreprises pour engager des travaux de rénovation qui garantiront la meilleure performance énergétique possible.

En écoutant Jean-François Forêt, l'un des deux techniciens du dispositif, son regard d'expert se révèle effectivement précieux. **"Que ce soit Monia Munar, ma collègue ou moi, nous possédons une formation thermique isolation, ventilation, tous systèmes de chauffage."** Des compétences pointues et complètes indispensables pour prescrire les meilleurs choix, **"oui car il faut savoir tenir compte du contexte. Ainsi, selon le type de construction, l'isolation sera privilégiée sur les murs ou bien à partir de la dalle ou de la toiture, le matériau isolant fera également l'objet d'un choix spécifique. La migration de la vapeur d'eau, l'étanchéité à l'air sont des notions certes abstraites pour le public mais très importantes pour assurer un équilibre sanitaire dans un logement rénové."**

L'accompagnement proposé est donc gratuit et complet **"mais également neutre car, si par souci de cohérence écologique, nous conseillons toujours de raisonner local pour choisir un artisan RGE, nous nous en tenons là."**

Côté pratique, l'accompagnement se révèle également très abouti. **"Nous intervenons en phase de réflexion afin de définir le projet le plus performant en fonction des besoins et de la situation de chacun; suit la phase devis pour laquelle nous émettons un avis technique; enfin lors de la phase travaux, nous pouvons, selon le projet, effectuer des visites sur site afin de garantir le bon déroulement du chantier."**

La mission très technique de ces deux experts peut encore être élargie par la dimension financière qui elle relève du conseiller SOLIHA, Eric Guérin: **"nos permanences s'imbriquent, les personnes qui peuvent bénéficier d'aides spécifiques sont ainsi accompagnées au mieux."**



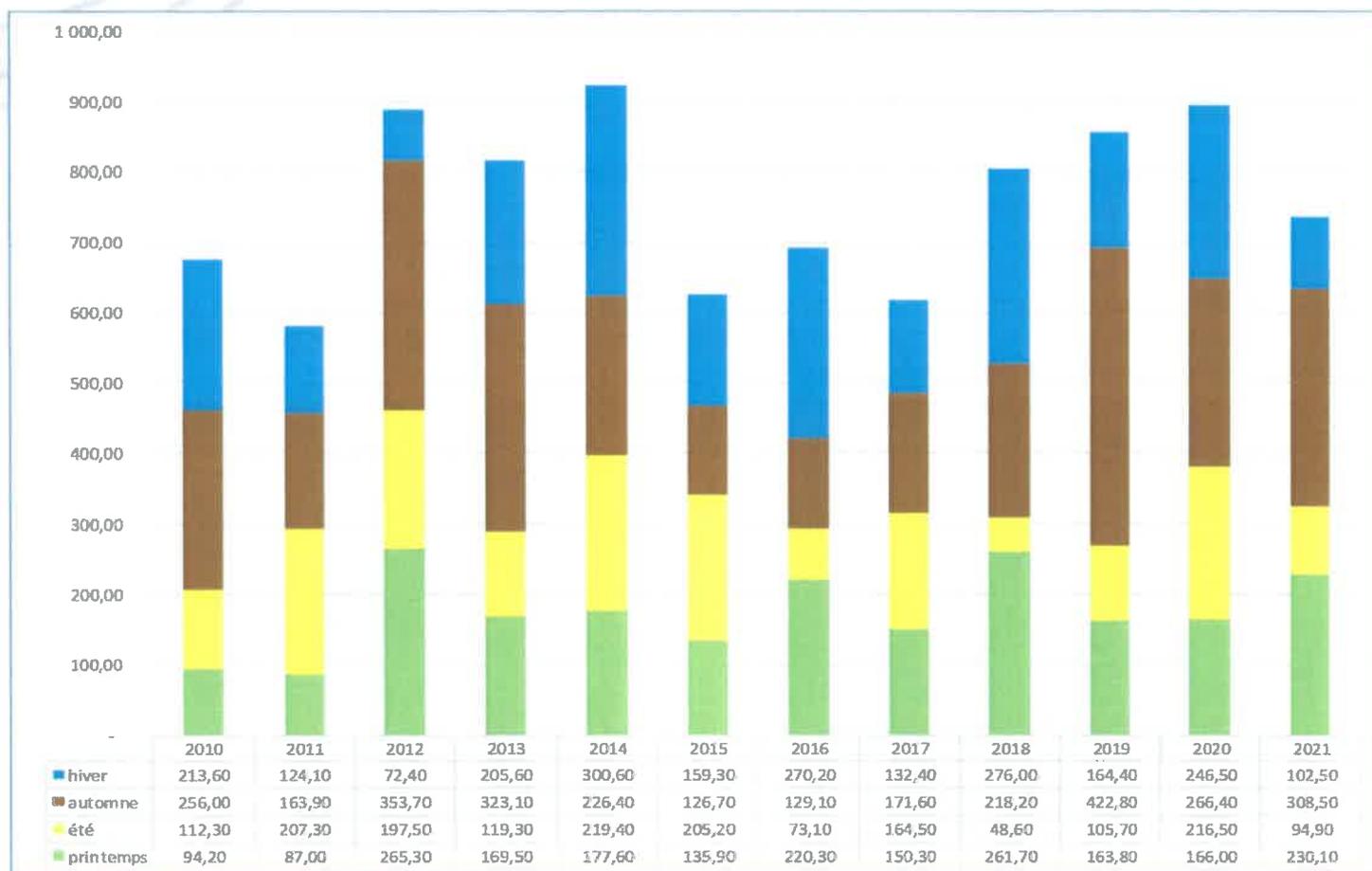
Destination Réno BBC2 (rénovation bâtiment basse consommation et bas carbone) est assurément le service à actionner avant tout projet de rénovation. Pour cela, il suffit d'appeler, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 06.71.04.04.00 et prendre rendez-vous avec l'un des deux techniciens en charge du dispositif. Ils reçoivent tous les mercredis de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 en alternance sur Craon, Renazé et Cossé-le-Vivien.

Poste climatique météo France

Tenu bénévolement par M. Yves GARNIER



EAU RECUEILLIE EN MILIMÈTRES AU PLUVIOMÈTRE DE BALLOTS



Sur les 10 dernières années, nous n'avons eu que **582.30** mm d'eau en 2011 et par contre nous avons **924** mm en 2014.

La communauté de brigades de gendarmerie qui regroupe celle de Craon, de Cossé-le-Vivien et de Saint-Aignan-sur-Roè * couvre 37 communes. 25 gendarmes sont attachés à cette communauté de brigades pour assurer la sécurité des 30 000 habitants du territoire.

Quelques chiffres pour prendre la mesure de leur mission sur Ballots.

- En 2021: 64 infractions à la sécurité routière ont été enregistrées contre 39 en 2020.
- En 2021: 40 interventions diverses ont été enregistrés et 2020 affichait exactement le même chiffre.
- En 2021: 25 atteintes aux biens ont été enregistrées contre 32 en 2020.
- En 2021 : les gendarmes ont assuré 8h de prévention routière dont 1 h consacrée à la prévention en milieu scolaire contre 17h en 2020 dont 3h en milieu scolaire
- En 2021: les gendarmes ont assuré 715 heures de présence sur la commune contre 821h en 2020.

* Horaires d'ouverture au public des trois brigades

-Craon : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h; le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h.

-Cossé-le-Vivien : uniquement le mercredi matin de 8h à 12h.

-Saint-Aignan-sur-Roè : lundi après-midi, mercredi après-midi et vendredi après-midi sur rendez-vous.

Participation citoyenne

Lors de sa séance du 13 janvier, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour cette démarche.

Le maire organisera une réunion publique d'information conduite par le responsable local de la gendarmerie et sous l'égide la préfecture. Toutes les personnes qui souhaitent connaître les modalités de ce dispositif, comprendre l'intérêt de la démarche sont invitées à y participer. La date retenue sera diffusée par voie de presse, sur le site internet de la mairie et sur intra-muros. Si vous souhaitez être directement informés de la date de cette réunion n'hésitez à laisser vos coordonnées en mairie.



Bassin de l'Oudon



L'eau est un des piliers des enjeux écologiques des prochaines années. Pour notre environnement, la qualité de vie et toutes nos activités, il est urgent d'agir ensemble pour son bon état. Le syndicat du Bassin de l'Oudon intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin

Syndicat du bassin de l'Oudon
Collectivités adhérentes et territoire d'intervention
au 1er janvier 2021



- Villes principales
- Bassin versant de l'Oudon : territoire d'intervention
- Cours principal de l'Oudon
- Affluents principaux de l'Oudon

Cartographie: Service de l'Eau
2020-2022 - 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr
Bassin de l'Oudon - 4, rue de la Roirie - 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Département de la Mayenne - Région Pays de la Loire
N° SIRET : 200 000 000 000 000 000 - N° SIREN : 200 000 000 000 000 000
N° TVA : 207 000 000 000 000 000 - N° SIRET : 200 000 000 000 000 000
N° SIREN : 200 000 000 000 000 000 - N° TVA : 207 000 000 000 000 000

Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération.

Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

Restauration de la continuité écologique sur l'Uzure à Craon

Sur l'Uzure, le site du moulin du David au Sud-Ouest de Craon a été identifié pour la mise en œuvre d'une action de restauration de la continuité écologique (libre circulation de l'eau, des poissons et des sédiments).

Une rivière de contournement a été créée, afin de court-circuiter l'ouvrage du moulin faisant obstacle à la continuité écologique. Elle mesure 120 mètres de long et est composée de 13 seuils régulièrement répartis, afin de rattraper la pente générée par l'ouvrage du moulin David. Les travaux se sont achevés en juillet dernier.

Ils s'inscrivent dans le cadre du contrat territorial Eau (CTEAU) 2020-2022. Le coût global de l'opération s'élève à 140 000€ HT. Ils sont financés à hauteur de 80% par l'agence de l'eau Loire- Bretagne, la Région des Pays de La Loire et le Conseil Départemental de la Mayenne. Les 20% restants sont à la charge du syndicat du bassin de l'Oudon.

Arrachage de plantes envahissantes à Cossé-le-Vivien : un travail mené dans la durée

La jussie à grandes fleurs est une plante envahissante originaire d'Amérique du Sud qui représente de gros problèmes pour les cours d'eau et entraîne un déséquilibre important de l'écosystème touché. Chaque année, le syndicat du Bassin de l'Oudon consacre 20 000 € à la lutte contre la prolifération de cette plante.

A Cossé-le-Vivien, la jussie est présente sur un bras mort de l'Oudon au lieu dit la Viallière depuis plusieurs années.

Une campagne d'arrachage manuel a été menée sur ce site par l'association ségréenne d'insertion économique et sociale (Asdies) en octobre 2021. Les résultats obtenus sur ce site sont encourageants, car on constate après années une régression de l'emprise de la jussie.



La rivière de contournement du Moulin du David à l'issue des travaux

Retrouvez toutes les actions et les informations du syndicat du Bassin de l'Oudon sur le site : <https://www.bvoudon.fr> et sur la page Facebook : <https://fb.me/bassinoudon>

Contact : Syndicat du bassin de l'Oudon - 4, rue de la Roirie 49500 Segré-en-Anjou Bleu - Tel. 02 41 92 52 84 - contact@bvoudon.fr

En partenariat avec :



POLLENIZ, la protection des végétaux, la préservation de l'environnement et de la santé publique

POLLENIZ est une association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux. Elle est issue de la fusion régionale de la FREDON et des FDGDON, en Pays de la Loire. Marc PONDAVEN a initié le projet stratégique en 2015 et la fusion a été effective en janvier 2019. Il assume les fonctions de Directeur Général depuis 3 ans. Le bureau de POLLENIZ est présidé par Serge GELOT et ses membres sont : Roland FOUCAULT, Alain COLAS, Catherine GIRAULT, Alain PELLOQUIN et Joël FRUNEAU.

L'adhésion est ouverte aux professionnels (productions agricoles et revendeurs de végétaux), aux collectivités territoriales et EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale), aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs (groupements communaux ou intercommunaux, acteurs de certaines luttes collectives). POLLENIZ a pour mission de veiller au bon état sanitaire des végétaux et produits végétaux (productions agricoles, productions cultivées par le particulier dans son jardin et végétaux des espaces verts, végétalisés, naturels...) pour éviter des impacts économiques, environnementaux et de santé publique dus aux dangers phytosanitaires, à des organismes émergents, à des espèces exotiques envahissantes (Ragondin, Frelon asiatique), à des espèces animales ou végétales posant des problèmes de santé publique (Berce du Caucase, Ambroisie à feuilles d'armoise).

POLLENIZ intervient sur l'ensemble de la région Pays de la Loire avec un siège social dans le Maine-et-Loire et 4 antennes départementales en Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe et Vendée. La force de POLLENIZ repose sur son organisation opérationnelle : 67 collaborateurs permanents, 15 à 20 collaborateurs temporaires pour faire face à certaines activités saisonnières et un réseau de bénévoles, opérateurs acteurs de la ruralité, mais également des moyens opérationnels adaptés et spécialisés.

POLLENIZ publie régulièrement ses bulletins de santé du végétal et son flash sanitaire mensuel. Vous pouvez retrouver POLLENIZ sur Facebook, Twitter et LinkedIn et sur www.polleniz.fr.

Focus sur la berce du Caucase en Mayenne

En 2019, Polleniz, en partenariat avec le Conseil Départemental de Mayenne et l'Agence Régionale de la Santé, a amorcé un travail d'ingénierie et d'actions sur la Berce du Caucase. Cette plante, au potentiel de développement néfaste pour la biodiversité, est désormais classée "Espèce Exotique Envahissante" (EEE) au niveau européen. De plus, elle représente un enjeu de santé publique fort puisque sa sève est photosensible c'est-à-dire qu'elle peut occasionner de graves brûlures. Avant l'été, un foyer de plus de 100 m² situé sur la commune de Saint-Germain-le-Fouilloux sur le lieu-dit La Gerruère en bordure d'un étang, a nécessité la mise en place d'un plan d'action. Suite au diagnostic-risque effectué par les services de POLLENIZ le 3 juin dernier sur ce site (foyer le plus important connu en surface en Pays-de-la-Loire), un chantier d'arrachage organisé par POLLENIZ a été réalisé avec succès le 1^{er} août, avec son réseau de bénévoles. Une réunion de présentation du projet a eu lieu le 3 septembre pour restituer le travail



Polleniz 53

Responsable d'antenne : Fabien ANGOT

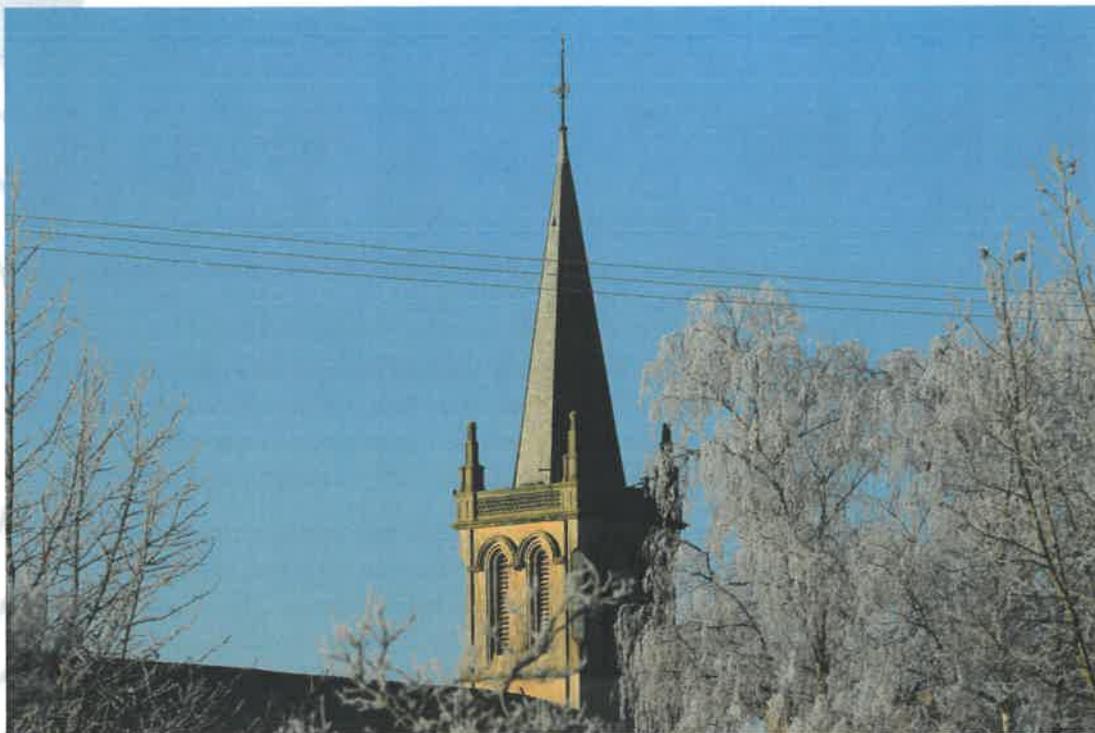
Élu départemental référent : Richard CHAMARET

17 bd des Manouvriers Zone artisanale 53810 CHANGÉ

02.43.56.12.40

polleniz53@polleniz.fr

www.polleniz.fr



**Vous venez de vous installer à
Ballots ?**

N'hésitez pas à vous présenter à la
mairie pour recevoir toutes les
informations utiles à votre qualité
de vie.

*Bienvenue
dans
votre Ville*

BALLOTS

MAIRIE DE BALLOTS

Rue Nationale

53350 BALLOTS

Tel : 02.43.06.52.08 / fax : 02.43.06.96.21

email : mairie@ballots.fr

Horaires :

Le lundi, mercredi et jeudi : de **08h30 à 12h30** et de **14h00 à 18h00**

Le mardi : de **08h30 à 12h30**

Le vendredi : de **08h30 à 12h30** et de **14h00 à 17h00.**